

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 7 décembre 2018
Rapporteur :
Monsieur Jean-Paul COZIEN**

N° 52

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/12/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/12/2018
(accusé de réception du 13/12/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Bordereau des prix des services d'eau et d'assainissement

Fixation des tarifs des bordereaux des prix eau et assainissement pour la réalisation de travaux chez les usagers, création de branchements et pose de compteurs, sur le territoire du Pays Glazik et de Quéménéven en régie.

Le service en régie de l'unité territoriale de Briec est amené à intervenir dans le cadre des missions du service d'eau et d'assainissement pour les usagers pour différents travaux comme : la création de branchements, la pose de compteurs, la désobstruction de branchements, etc. Dans le cadre des contrats de délégation de service public avec les différents fermiers, ce bordereau des prix est une pièce du marché avec une révision annuelle des prix selon une formule d'actualisation définie contractuellement.

Pour les services eau et assainissement de l'unité territoriale de Briec, il est nécessaire de fixer un bordereau des prix pour l'année 2019 pour l'exécution du service, identique sur l'ensemble du territoire. Celui-ci est joint en annexe et prévoit ainsi la même révision prévisionnelle pour les bordereaux en vigueur sur l'ensemble du territoire, soit 1,8 % d'augmentation.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver les bordereaux des prix ci-après annexés.